

PAR COURRIER

Le 28 septembre 2011

Monsieur Yvon Forest, président
Solution Enviro-Plus
18, rue Industrielle, local 403
Delson, Québec J5B 1V8

Objet : Témoignage

Monsieur,

Nous vous écrivons pour vous témoigner notre grande satisfaction quant aux produits d'entretien ménager que nous utilisons. Notre entreprise vise l'entretien ménager commercial écologique, et depuis 2 ans, nous avons mis à l'épreuve plusieurs marques de commerce. Nous avons testé leurs produits biodégradables et vos produits sont ceux que nous préférons et recommandons.

Nous utilisons quotidiennement 4 produits d'entretien ménager : le Solu-Net Extra, le Solu-Super-Clean, le Solu-Odeur et les rondelles d'urinoir Bloc-UR. Nous utilisons aussi le Bugtek occasionnellement.

Le Solu-Net Extra: C'est le produit le plus versatile que nous utilisons. Fantastique pour les vitres surtout considérant le taux de dilution 1/400. Il est très efficace pour faire disparaître les résidus graisseux. De plus, il ne laisse aucune trace sur les planchers les plus capricieux. Nous l'utilisons aussi pour l'époussetage puisqu'il est doux pour toutes les surfaces.

Le Solu-Super-Clean : Nous l'utilisons pour nettoyer les toilettes et urinoirs, pour faire disparaître les traces de calcium, ainsi que pour nettoyer certains planchers durement tachés.

Le Solu-Odeur : Très efficace pour désodoriser les poubelles extérieures malodorantes, les cendriers et ce qui ne peut pas être nettoyer.

Le Bloc-UR : Biodégradable, il est, selon nous, plus efficace contre les odeurs que les rondelles d'urinoir au paradichlorobenzène utilisé couramment.

Le Bug-Tek : Très efficace, nous l'utilisons à l'intérieur des bureaux de nos clients, ainsi qu'autour des portes d'entrée des commerces et des lumières extérieures.

Nous comprenons à quel point il est important de bien choisir les produits d'entretien ménager. Nos critères de sélections étaient ceux-ci : biodégradable, efficace, bon rapport qualité prix et surtout un produit québécois pour minimiser notre empreinte écologique. Vos produits répondent à tous ces critères et nous sommes fières d'informer nos clients que nous les utilisons.

Veillez agréer, Monsieur Forest, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Michel Giguère, associé principal

Carine Bourdua, associée principale